ANNEXE B

Programme de voyages d'affaires – Taux de kilométrage en vigueur à compter du 3 février, 2026

Région	Première tranche de 5 000 km	Après 5 000 km
Provinces	73	67
NT, YT, NU	77	71

**Les taux de kilométrage sont exprimés en cents par kilomètre*.

Le CMNC a convenu d'adopter les taux de kilométrage de l'ARC à compter de 2025.

Dans les provinces, le plafond de déduction des allocations exonérées d'impôt versées par les employeurs aux membres du personnel qui utilisent leur véhicule personnel pour le travail sera de 73 cents le kilomètre pour la première tranche de 5 000 kilomètres parcourus, et de 67 cents par kilomètre supplémentaire.

Dans les territoires, le plafond sera de 77 cents le kilomètre pour la première tranche de 5 000 kilomètres parcourus et de 71 cents par kilomètre supplémentaire.

PROGRAMME DE VOYAGES D'AFFAIRES
ANNEXE C

Programme de voyages d'affaires – Indemnités en vigueur à compter du 1er janvier 2026

Indemnité	Taux quotidien
Indemnité mixte de repas et faux frais	
Commercial	138.96$ 158.16$
Indemnité de repas	
Déjeuner	34.07$ (39.18$)
Dîner	34.11$ (39.23$)
Souper	59.78$ (68.75$)

Indemnité de faux frais	
Commercial	11.00$ (11.00$)
Indemnité de déplacements prolongés	
Indemnité mixte	127.96$ (147.16$)
Indemnité de transport – retour à la maison la fin de semaine	
Fin de semaine de deux jours	377.92$ (416.32$)
Fin de semaine de trois jours	566.88$ (624.48$)
Fin de semaine de quatre jours	755.84$ (832.64$)
Indemnité d'hébergement	
Particulier/entreprise/institutionnel	50,00 $ (50,00 $)

Les indemnités de voyage s'appliquent aux déplacements effectués au Canada* (les taux entre parenthèses s'appliquent uniquement aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon, au Nunavut et au Nunavik). Par suite de l'ajout de la région du Nunavik dans les régions du Nord, un nouvel élément de frais d'allocation quotidienne a été créé : Allocation quotidienne – Région du Nunavik.

* Les taux applicables aux États-Unis sont identiques à ceux du Canada, mais sont versés en devises américaines. Pour les voyages aux États-Unis, les taux entre parenthèses s'appliquent seulement à l'Alaska.